

# INFOS-SAFFRE ZONE ROUGE Bulletin N°2

Avril 2012

Que s'est-il passé depuis notre dernier bulletin distribué en Décembre 2011 ?

**Suite à notre bulletin d'info N°1**, la réaction de la mairie tant lors des vœux que dans le bulletin Saffré Infos N° 244 de Janvier Février 2012, nous a amené à demander un droit de réponse.

Ce droit de réponse a été publié dans le dernier Saffré Infos N° 245 de Mars Avril 2012

Suite à ces événements, nous avons rencontré l'équipe municipale et nous nous sommes expliqués très clairement sur nos objectifs :

- Diminuer les pompages, cause de tous nos problèmes
- Assurer une indemnisation pour la perte de valeur des biens situés dans les zones de protection du fait de l'appellation zone d'effondrement.
- Faire prendre en charge les dégâts qui apparaissent sur les maisons
- Obtenir le financement des études de sol pour toute habitation destinée à la vente

Nous sommes tombés d'accord avec la mairie sur la nécessité d'avancer ensemble dans ce combat.

## **Où en est l'étude de sol en cours ?**

L'étude pris du retard. les résultats définitifs seront probablement publiés en juin.

le 28/03 nous avons participé à une réunion de présentation des premières conclusions.

L'étude est toujours en cours. Les premiers éléments ont permis de mieux cerner l'implantation de la nappe et son fonctionnement (pompages, rechargement...)

Des relevés réguliers sont toujours réalisés.

À noter que l'usine est actuellement à l'arrêt pour travaux depuis début mars. Elle sera mise en service fin avril.

Cette période est mise à profit pour étudier le comportement de la nappe hors pompages.

## **Dégradation de la qualité d'eau de la nappe de Saffré**

Nous avons appris le 20 mars, dans une étude de Que Choisir, que la qualité de l'eau de la nappe de Saffré a été classée en dégradée en juillet 2011.

La cause : une teneur en sélénium supérieure aux normes en vigueur.

Une teneur élevée en Sélénium traduit l'épuisement de la ressource.... Tiens donc ! Aurions-nous raison de dire, depuis le début, que la nappe est surexploitée ?

Lors de la réunion du 28 mars, la question a été posée à M. Caderon directeur du Syndicat Départemental de l'Alimentation en Eau potable (SDAEP) ses réponses :

- **La qualité de l'eau distribuée a pu être maintenue** en mélangeant pour moitié de l'eau de Nort/Erdre.
- **l'augmentation du sélénium** n'est pas due à l'activité agricole mais serait plutôt due à l'eau qui serait restée longtemps dans la nappe et se serait chargée en sélénium mais n'est pas liée à un épuisement de la ressource. Il n'y a pas pour l'instant d'explication claire sur cette dégradation !

## **La maison de M. Jaunasse**

Nous avons voulu soutenir M. Jaunasse dans ses démarches. En effet il n'a plus de nouvelles sur la suite qui sera donnée à son dossier. D'où le panneau apposé sur sa maison

Pour les experts il s'agit d'un assèchement de l'argile (retrait gonflement) en lien avec le pavage de sa cour ! Nous nous devons d'être solidaires de tous les membres de notre association.

## **Apparition de nouveaux dégâts : le bâtiment de la Poste**

Une étude a été demandée par la Poste. Nous allons demander les résultats de cette étude.

Nous ne nions pas l'existence d'un risque naturel lié aux effondrements mais aussi au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Ce que nous disons depuis le début, c'est que les pompages excessifs dans notre nappe ont amplifié et accéléré ces phénomènes. A qui le tour ?

**Vous avez subi des désordres sur vos maisons ?** Des fissures sont apparues, depuis quand et s'agrandissent-elles ?

Nous faisons appel à vos témoignages. Contactez-nous.

Il est important que nous fassions un inventaire précis des dégâts.

## **A noter sur vos agendas**

Notre prochaine assemblée générale est prévue le **Vendredi 11 mai à 20h Salle municipale Haut.**

Nous vous enverrons une invitation de confirmation avec l'Ordre du jour. Nous espérons que nous aurons de nouvelles informations à vous communiquer.

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS